

### CONTEXTE

La motivation de la commune à réaliser son schéma directeur d'assainissement relève de plusieurs problématiques majeures :

- Réaliser un descriptif détaillé et un diagnostic des équipements d'assainissement collectifs présents sur la commune,
- Etudier les solutions pertinentes de traitement des eaux usées sur le Bourg de Sainte Croix,
- Statuer sur le devenir des autres systèmes d'assainissement (La Borie, Le Mialet, Pont Ravagers),
- Résorber les entrées d'eaux claires parasites dans les réseaux,
- Réaliser le zonage d'assainissement.



### OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ETUDE REALISEE

- Analyser précisément le système d'assainissement de la commune du point de vue réglementaire, technique, financier...
- Mettre à disposition de la commune des plans, synoptiques, etc. en format SIG à jour permettant de visualiser l'ensemble des informations indispensables à la compréhension de son réseau.
- Étudier le fonctionnement actuel du réseau communal à travers un diagnostic détaillé permettant d'identifier les problèmes existants et de diagnostiquer les ouvrages et équipements, tout en étudiant leur devenir (réhabilitation, abandon, création de nouveau(x) ouvrage(s) ...).
- Diagnostiquer le réseau pour identifier et localiser les entrées d'eaux parasites permanentes et météoritiques, et mettre en place un programme d'actions visant à diminuer ces intrusions.
- Disposer d'une réflexion globale à l'échelle de la collectivité permettant d'aboutir à un programme hiérarchisé et justifié des travaux liés à la problématique assainissement.

### URBANISME ET DEMOGRAPHIE

La population actuelle totale de la commune de Sainte Croix Vallée Française est de 324 habitants permanents. En été, la commune peut accueillir une population supplémentaire maximale d'environ 265 personnes.

Actuellement, la population raccordée aux différents réseaux d'assainissement collectif est de l'ordre de **185 habitants en moyenne** et **365 habitants en pointe**.

A l'horizon (2050), la population permanente devrait être d'environ 445 habitants, pour une population de pointe (en comptant les résidences secondaires et la population touristique) d'environ 725 habitants. Ainsi, **l'augmentation de la population en situation future reste limitée**. En situation future, la population raccordée aux différents réseaux d'assainissement collectif sera de l'ordre de **280 habitants en moyenne** et **465 habitants en pointe**.

Les tableaux suivants présentent la répartition de la population et des activités raccordées sur chaque secteur :

<b>BOURG</b>		<b>2015</b>	<b>2055</b>	<b>La Borie</b>		<b>2015</b>	<b>2055</b>
Population permanente	Hab	111	184	Population permanente	EH	15	16
Population secondaire	Hab	108	113	Population secondaire	EH	5	6
Ecole	EH	3	3	Chèvrerie	EH	4	4
Activités Economiques	EH	30	30	Camping	EH	25	25
<b>TOTAL</b>	<b>Habitants</b>	<b>252</b>	<b>330</b>	<b>TOTAL</b>	<b>EH</b>	<b>49</b>	<b>50</b>
				<b>Pont Ravagers</b>		<b>2015</b>	<b>2055</b>
<b>Le Mialet</b>		<b>2015</b>	<b>2055</b>	Population permanente	Hab	30	45
Population permanente	Hab	30	31	Population secondaire	Hab	29	31
Population secondaire	Hab	11	13	Ecole + 3 logements	EH	-	10
<b>TOTAL</b>	<b>Habitants</b>	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Habitants</b>	<b>59</b>	<b>86</b>

## ZONAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

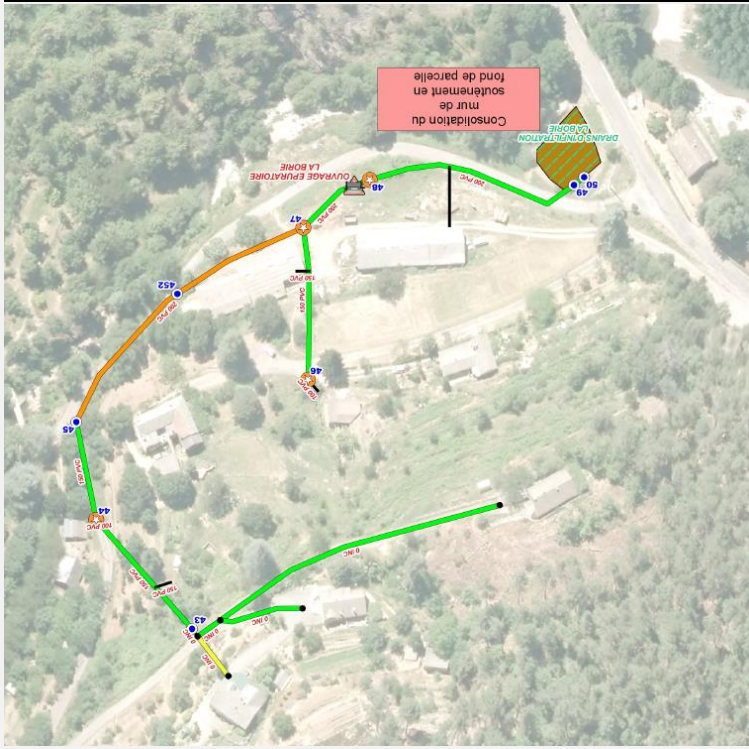
La commune de la Sainte Croix Vallée Française a fait le choix de maintenir en assainissement non collectif tous les secteurs actuellement en assainissement non collectif, compte tenu des coûts d'investissement pour la mise en place d'un assainissement collectif pour ces secteurs. Ainsi les zones classées en assainissement non collectif correspondent à l'ensemble du territoire communal à l'exception des zones raccordées, à savoir le bourg, le hameau de la Borie, le hameau de Pont Ravagers, une partie du hameau de Miallet.

Les futures zones urbanisables sur le Bourg et sur les 3 hameaux précités seront quant à elles raccordées aux réseaux d'assainissement collectif. Par ailleurs, dans le cadre de l'étude, il a été étudié les possibilités de raccorder certaines habitations actuellement en ANC, au réseau collectif (secteur de la Filature, de Labrugnière, à proximité de la station d'épuration du Bourg, hameau de Miallet, hameau de Pont Ravagers...).

## PROGRAMME DES TRAVAUX





La réalisation du diagnostic des réseaux et des stations d'épuration a permis de définir un programme de travaux hiérarchisé, à mettre en œuvre par la commune :

- **Priorité 1 – 2018 / 2020 : 315 000 € HT**
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – Bourg de Sainte Croix Vallée Française
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – Le Miallet
  - ✓ Travaux d'extension du système de drainage de la station d'épuration – Le Miallet
  - ✓ Travaux de consolidation du mur de soutènement en fond de parcelle – La Borie
- **Priorité 1 – Horizon 2020 : 360 000 € HT**
  - ✓ Travaux de création d'une nouvelle station d'épuration – Bourg de Sainte Croix Vallée Française
- **Priorité 2 – 2020 / 2025 : 218 000 € HT**
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – La Borie
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – Pont Ravagers
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – Bourg de Sainte Croix Vallée Française
  - ✓ Travaux de création d'une nouvelle station d'épuration – Pont Ravagers
- **Priorité 3 – 2025 / 2030 : 50 500 € HT**
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – La Borie
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – Le Miallet
  - ✓ Travaux de réhabilitation des réseaux – Pont Ravagers



**LA BORIE**

**PRESENTATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE**

	<p>La capacité de la station est de 400 EH et le milieu récepteur est le Gardon. Deux antennes de collecte gravitaire transportent les eaux usées vers un poste de refoulement qui amène les eaux directement à la STEP. Le linéaire du réseau de collecte est de 1630 ml.</p>
	<p>La capacité de la station est de 70 EH et le milieu récepteur est le Gardon. La collecte et le transport se fait de façon gravitaire sur un linéaire de 300 ml.</p>
	<p>La STEP de Mialet est de type géoassainissement (fosse toutes eaux et drains). La capacité de la station est de 50 EH. La collecte et le transport se fait de façon gravitaire sur un linéaire de 50 ml.</p>
	<p>La STEP de Pont Ravagers est de type géoassainissement (fosse toutes eaux et drains). La capacité de la station est de 50 EH et le milieu récepteur est le Gardon. La collecte et le transport se fait de façon gravitaire sur un linéaire de 180 ml.</p>

**Le service d'assainissement est géré directement en régie.** La commune est donc en charge de l'entretien, de l'exploitation et du renouvellement des ouvrages et canalisations.

Le diagnostic du réseau a permis d'observer l'état global des réseaux et des stations d'épurations :

➤ La station d'épuration du Bourg est actuellement correctement dimensionnée par rapport à la population raccordée. Toutefois, à terme (horizon 2055), elle arrivera à saturation (350 EH raccordé pour une capacité réelle organique de 313 EH). De plus, la STEP du Bourg est vétuste et présente d'ores et déjà des dysfonctionnements. Ainsi, sa réhabilitation ou son renouvellement est à prévoir à court terme.

➤ Les stations d'épuration des hameaux sont légèrement sous dimensionnées vis-à-vis de leurs capacités annoncées, notamment en ce qui concerne la superficie des systèmes de drainage filtrant. Toutefois elles présentent toutes un fonctionnement globalement satisfaisant.

En situation future, les stations de La Borie et de Mialet permettront de traiter les effluents reçus comme c'est actuellement le cas, compte tenu que l'évolution de la population sur ces 2 hameaux restera très limitée. Concernant la station d'épuration de Pont Ravagers, celle-ci est ancienne (plus de 55 ans) et arrivera à saturation à terme (75 EH à terme – capacité annoncée de 50 EH). Ainsi, sa réhabilitation ou son renouvellement sera à prévoir à court/moyen terme.

➤ Le réseau du Bourg est, selon les tronçons, très sensible aux intrusions d'eau parasites de temps sec et de temps de pluie. De plus, certains regards de visite sont très dégradés et présentent des racines ainsi que des traces d'infiltrations. Les inspections caméra ont révélé la présence de plusieurs anomalies majeures : casses, dépôts, écarts au niveau des joints d'étanchéité... D'importants travaux de réhabilitation des réseaux et des regards seront ainsi à engager sur les réseaux du Bourg.

➤ Le réseau de La Borie est moyennement sensible aux intrusions d'eau parasites de temps sec et de temps de pluie. Toutefois, certains regards de visite sont très dégradés et présentent des racines ainsi que des traces d'infiltrations. Les inspections caméra réalisées sur ce réseau ont révélé la présence de racines sur certains tronçons, synonyme d'une mauvaise étanchéité des réseaux et d'un état dégradé. Des travaux de réhabilitation seront à engager sur le hameau.

➤ Le réseau du Mialet est particulièrement sensible aux intrusions d'eau parasites de temps sec et de temps de pluie, surtout sur sa portion aval. Cela est lié au mauvais état de certains regards de visite présentant des traces d'infiltration et la présence de racines. Des travaux de réhabilitation seront ainsi à engager sur les regards les plus dégradés.

➤ Le réseau de Pont Ravagers est particulièrement sensible aux intrusions d'eau parasites de temps sec et de temps de pluie. Par ailleurs, certains regards de visite sont dégradés et présentent des racines ainsi que des traces d'infiltrations. Les inspections caméra réalisées sur ce réseau ont révélé la présence d'écarts au niveau des joints d'étanchéité des conduites. Des travaux de réhabilitation des réseaux et des regards de visites seront à ainsi engager sur le hameau.